



RENCONTRE D'INFORMATION

Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout

Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source,
du Tour-du-Lac et de la Butte

Le lundi 9 juin 2025 à 19 h
Salle Philippe-Laroche du centre communautaire



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Buts de la rencontre

- ❖ **Présenter les travaux à venir et l'échéancier**
- ❖ **Présenter la procédure pour la demande de permis**
- ❖ **Présenter les paramètres financiers et les impacts sur le compte de taxes**
- ❖ **Répondre à vos questions**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Travaux à réaliser

Nature des travaux :

- **Réfection du réseau d'aqueduc**
- **Prolongement du réseau d'égout sanitaire**
- **Réfection de la chaussée/pavage**
- **Systeme pluvial et fossés**
- **Aménagement des entrées privées**
- **Marquage**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Échéancier des travaux

- **Travaux préparatoires : à partir du 21 juillet**
- arpentage, signalisation, installation roulotte, alimentation temporaire, protection environnement et démolition
- **Début des travaux phase 1**
Chemins des Pionniers et de la Butte :
du 4 août au 3 octobre 2025



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Échéancier des travaux (suite)

- **Début des travaux phase 2 –
Chemins du Refuge, de la Source et du Tour-du-Lac:
du 25 août au 24 octobre 2025**
- **Durée estimée : 14 semaines**
- **Fin des travaux : fin octobre/début novembre 2025**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Horaire des travaux

Heures de chantier :

- **Lundi à jeudi : de 7 h à 18 h**
- **Vendredi : de 7 h à 12 h**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Gestion de la circulation

- **Circulation locale seulement**
- **Accès maintenu pour les résidents**
- **Interruption temporaire possible, avec préavis**
(stationnements : rues adjacentes, hôtel de ville, caserne de pompiers)
- **Accès garanti aux véhicules d'urgence**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Aménagements en bordure de rue

- **Emprise municipale :**
 - Retrait par l'entrepreneur des éléments (murets, haies, luminaires, etc.)
 - Demande possible pour les conserver
- **Arbres :**
 - Arbres privés remplacés si enlevés
 - Arbres dans l'emprise non remplacés



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Aménagements en bordure de rue (suite)

- **Raccordement aux entrées :**
 - Asphalte ou inter-blocs : en asphalte
 - Gravier : en gravier
 - Réparations si dépassement de l'emprise



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Raccordement au service d'égout

- **Rencontre individuelle pour :**
 - Choix de l'entrée d'égout
 - Signature d'un croquis par le propriétaire
- **Permis de raccordement :**
 - Formulaire en ligne ou au bureau municipal
 - Signature du propriétaire requise
 - Frais applicables



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Raccordement au service d'égout (suite)

- **Avis au Service des travaux publics pour inspection**
- **Conduite : SDR-35, 5'' (125 mm)**
+ clapet anti-refoulement, aux frais du propriétaire
- **Aucun branchement avant le 1^{er} mai 2026**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Désaffectation de la fosse septique

- **Obligation légale (Q-2, r.22)**
- **Étapes :**
 - Vidange obligatoire (min. 380 \$)
 - Avis à Dimitri Papadeas, inspecteur municipal
 - Supplément de 80 \$ (1^{er} novembre au 1^{er} mai)
 - Fosse : combler ou retirer
 - Épurateur peut rester enfoui



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Raccordement au service d'aqueduc

- **Raccordement le jour même du remplacement**
- **Pour modifier l'entrée :**
 - Choix nouvelle entrée
(surveillant, responsable de la municipalité et résident)
 - Demande de raccordement au Service de l'urbanisme
 - Installation obligatoire d'un compteur d'eau
(inclus dans la demande de permis)
 - Frais de plombier à prévoir



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Raccordement au service d'aqueduc (suite)

- **Les types de conduites nécessaires sont les suivants :**
 - Conduite de cuivre de type K mou:
maximum 25 mm (1")
 - Conduite de PVC de type PEX approuvé BNQ pour eau potable: maximum 25 mm (1")



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Communication et suivis

- **Informations transmises par :**
 - Le surveillant de chantier
 - Le responsable municipal
 - Mises à jour sur le site web de la municipalité (section Info-travaux et Voilà)



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Équipe de travail

Entrepreneur : Excavation Boily & Frère Inc.

Surveillance : Ostrada Experts-Conseils Inc.
(Catherine Fortin, ing. chargée de projet)

Municipalité : Gustavo Carréno, ing. directeur TPI
François-Olivier Beaulieu, technicien
Lester Gonzalez, ing. chargé de projet



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Procédure pour faire une demande de permis de raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Demande de permis de raccordement

- **Remplir le formulaire de demande de permis**
 - En ligne sur le site Internet municipal
 - Au bureau du Service de l'urbanisme
 - Le ou la propriétaire ou copropriétaire doit signer la demande



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Demande de permis de raccordement (suite)

- **Prévoir des frais de 1 000 \$ par service (aqueduc et égout)**
 - Payable lors du dépôt de la demande
 - Un compteur d'eau est inclus avec la demande de branchement à l'aqueduc
- **Modes de paiement acceptés:**
 - Chèque, paiement direct, cartes de crédit



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Raccordement au réseau d'égout et au réseau d'aqueduc

**Pour procéder au raccordement,
lorsque vous aurez convenu d'une date,
vous ou votre entrepreneur devrez aviser
le Service des travaux publics quelques jours
avant la réalisation des travaux
pour prévoir l'inspection (obligatoire).**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

**À quel endroit se procurer le formulaire du permis de
raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout ?**

Site Internet www.lac-beauport.quebec

Cliquez sur le bouton  **dans la barre verte en haut de la page d'accueil**

ou

**Présentez-vous au comptoir
du Service des permis et inspections**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

**Après la date de finalisation des travaux,
vous serez informés par communiqué lorsqu'il sera
temps de déposer votre demande de permis.**

**Délai du traitement de votre demande :
environ deux (2) semaines**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Pour nous joindre

Téléphone : 418 849-7141

Service des travaux publics : poste 243 (inspection)

Service des travaux publics:

Monsieur Dimitri Papadeas, poste 248

(responsable de la vidange des fosses septiques)

Service des permis et inspections : poste 222

(demande de permis)

Service des finances: poste 236



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Paramètres financiers - Plans et devis

- **Adoption du règlement d'emprunt n° 745 prévoyant un montant de 85 000\$ pour la réalisation des plans et devis.**
- **La taxe de secteur à répartir est de 17 510 \$, soit 20,6 % du coût total.**
- **Sera financé en décembre 2025 par un emprunt remboursable sur une période de 3 ans.**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Paramètres financiers - Plans et devis

- **Répartition de la charge à part égale entre les 41 propriétaires (par lot).**
- **Possibilité d'effectuer un paiement comptant 90 jours avant le financement, soit avant septembre 2025.**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Deux options pour le paiement - Plans et devis

- **Paiement comptant établi à 427 \$.**
 - Doit être effectué au plus tard 90 jours avant la date de la première émission d'emprunt (sept. 2025).
- **Taxe de secteur annuelle (sur le compte de taxes) pour une période de 3 ans, estimée à 155 \$.**
 - Le montant est sujet à variation selon le taux d'intérêt en vigueur (actuellement à 3,8 %).
 - À partir de 2026.



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Paramètres financiers - Réalisation

- **Adoption du règlement d'emprunt n° 762 prévoyant un montant de 5 M\$ pour la réalisation de l'ensemble du projet.**
- **La taxe de secteur maximale est évaluée à 1 030 000 \$, soit 20,6 % du coût total.**
- **Financé par un emprunt sur une période de 25 ans.**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Paramètres financiers - Réalisation

- **Répartition de la charge à part égale entre les 41 propriétaires (par lot).**
- **Possibilité d'effectuer un paiement comptant 90 jours avant le financement soit avant juin 2026.**



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Deux options pour le paiement - Réalisation

- **Paiement comptant estimé à 25 121 \$**
 - Doit être effectué au plus tard 90 jours avant la date de la première émission d'emprunt (juin 2026).
- **Taxe de secteur annuelle (sur le compte de taxes) pour une période de 25 ans, estimée à 1 575 \$**
 - Le montant est sujet à variation selon le taux d'intérêt en vigueur (actuellement à 3,8 %).
 - À partir de 2027.



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Résumé des règlements d'emprunt

	745 Plans et devis	762 Réalisation
Montant total du règlement	85 000 \$	5 000 000 \$
% de la taxe de secteur	20,6 %	20,6 %
Montant de la taxe de secteur	17 510 \$	1 030 000 \$
Nombre de lots	41	41
Montant par lot	427 \$	25 121 \$
Durée de l'emprunt	3 ans	25 ans
Montant annuel de la taxe de secteur	155 \$	1 575 \$
Début de la taxe de secteur	2026	2027
Paiement comptant possible avant	Septembre 2025	Juin 2026



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

Impact sur le compte de taxes

Détail sur le compte de taxes	2026	2027
Taxe de secteur pour les plans et devis (règlement #745) pour 3 ans	155 \$	155 \$
Taxe de secteur pour la réalisation (règlement #762) pour 25 ans	0 \$	1 575 \$
Entretien du réseau d'égout sanitaire	0 \$	175 \$
Vidange des installations septiques	149 \$	0 \$
Total	304 \$	1 905 \$



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

PÉRIODE DE QUESTIONS

- ❖ Aucune file d'attente. Vous devez attendre que la personne déjà au lutrin retourne à sa place avant de vous présenter à votre tour au lutrin.
- ❖ Une fois au lutrin, vous nommer et poser votre question au président.
- ❖ Un maximum d'une (1) minute pour poser votre question incluant votre préambule.
- ❖ Une seule question est permise par présence au lutrin.



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

**Cette présentation sera placée
en actualité sur la page d'accueil
du site Internet municipal:**

lac-beauport.quebec



Réfection du réseau d'aqueduc et prolongement du réseau d'égout
Chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte

MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE !